

INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

RAID LA TRANCHE / ÎLE DE RE

27/28 juin 2026

La Tranche-sur-Mer

Comité Départemental de Voile de Vendée

Grade 4 ou 5C

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'une planche ne peut pas réclamer contre une autre planche pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. RÈGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile incluant l'annexe B.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 20 minutes avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites au moment du briefing, la présence à celui-ci est donc obligatoire

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est au PC Terre au CNT il seront aussi publier sur le Groupe WathsApp et sur le site du CDV85
- 3.2 Le PC course est situé au CNT
Téléphone : 06 83 11 27 68

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 Les concurrents doivent porter et arborer un **dossard** quand ils sont sur l'eau, avec un numéro individuel, **porté visiblement par-dessus tous les équipements et vêtements.**

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé à l'étage sur le bâtiment du CNT.
- 5.2 Lorsque le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être donné moins de 15 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie les Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

Date	De	A	
27/06/26	9h30	12h	Confirmation d'inscription
27/06/26	12h45	13h15	Briefing
28/06/26	9h30	10h	Briefing
28/06/26		Après les courses	Remise des prix

6.1 Dates des courses :

Date	Classe	1 ^{er} signal avertissement
27/06/26	Toutes	14 heures 00
28/06/26	Toutes	10 heures 30

Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16 heures 00.

7. **PAVILLONS DE CLASSE**

Les pavillons de classe sont un pavillon **ROUGE** pour les Windsurfs/WindFoils et un pavillon **JAUNE** pour les WINGFOILS

8. **ZONES DE COURSE**

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. **LES PARCOURS**

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.

La porte du Warm Up est OBLIGATOIRE pour tous les parcours à l'aller

En cas d'annulation, les Pointage à la porte Warm Up ou à ré seront utilisés.

9.2 Les zones de course et les parcours choisis seront décrits et annoncés au briefing concurrent, et pourront être affichés sur le tableau officiel.

9.3 Parcours longue distance :

PARCOURS (22 KMS ENVIRON ALLER-RETOUR LA TRANCHE – ILE DE RE)

10. **MARQUES**

Départ	Porte	Bouées Ré	Arrivées
1 bateau viseur 1 bateau lièvre 3 cylindriques jaunes	1 bateau 1 cylindrique Orange	1 bateau 2 cylindriques Rouges Conseil Départemental	1 bateau + pavillon bleu 2 cylindriques FFV blanches

Les marques de départ ne sont pas des obstacles ni des marques de parcours lors du retour.

11. **ZONES QUI SONT DES OBSTACLES**

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

12. **LE DEPART**

12.1 **Départ au lièvre**: devant la plage la ligne de départ est matérialisée par un bateau viseur arborant un pavillon CD Vendée au vent et un alignement de 3 bouées jaunes cet ensemble délimitera 3 zones de départ distinctes, le placement sur la ligne de départ en partant de la bouée sous le vent est : Windfoils, Wingfoils et windsurfs

Sur bateau viseur départ procédure

- (5' ↑ « Orange »)
- (3' ↑ « Conseil Départemental de Vendée »)
- (1' ↓ « Conseil Départemental de Vendée »)
- (0' ↓ « Orange ») départ derrière le lièvre Bateau arborant flamme « SUPER U » qui remonte au vent .

Le départ de la course sera donné en application de la règle 30.4:

Un concurrent ne doit pas se trouver dans le triangle déterminé par les extrémités de la ligne de départ et leurs prolongements et la première marque, une minute avant le signal de départ. Si un concurrent enfreint cette règle et est identifié, il sera disqualifié sans instruction.

12.2 *[DP] [NP]* Les embarcations dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres planches.

12.3 Une embarcation qui ne prend pas le départ au plus tard 5 minutes après son signal de départ sera classée DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Il n'y aura pas de changement de parcours.

14. L'ARRIVEE

- 14.1 **Windsurfs arrivée en mer puis sur la plage pour le spectacle** : La ligne d'arrivée entre 1 bouée blanche FFV et le bateau arborant un pavillon CDV85 et un drapeau bleu. Une bouée FFV est à laisser à babord avant de passer la ligne d'arrivée (l'idée est de faire ralentir les coureurs afin de mieux voir les lycras)
La ligne d'arrivée fictive sera sur la plage dans un couloir dont l'entrée est matérialisée par deux flammes (Super U et Ville de la Tranche sur mer).

Planches à foil arrivée en mer devant la plage : La ligne d'arrivée entre 1 bouée blanche FFV et le bateau arborant un pavillon CDV85 et un drapeau bleu. Une bouée FFV est à laisser à babord avant de passer la ligne d'arrivée (l'idée est de faire ralentir les coureurs afin de mieux voir les lycras)

- 14.2 Au moment du départ, la ligne d'arrivée pourra être mouillée.
14.3 [DP] Les planches ayant fini et n'étant plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

Application de la RCV B4.44.1. (Pénalité 360°)

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Les temps sont les suivants :
Pour le parcours île Ré: Si un pavillon rouge est hissé sur le bateau comité à la porte, les concurrents n'ayant pas encore franchi cette porte doivent effectuer un virement (empannage) en passant la porte, puis se diriger vers la ligne d'arrivée.
Ces concurrents seront classés après ceux ayant réalisé le raid complet.
Quinze minutes après l'envoi du pavillon rouge, le pavillon sera affalé et la porte sera considérée comme fermée. Les concurrents ne l'ayant pas franchie seront invités à rejoindre la zone de départ et seront classés DNF.
Il est demandé aux coureurs de signaler le parcours effectué lors de l'émargement retour.
Pour le parcours « Warm Up »: Le pavillon rouge envoyé au niveau de la porte signale sa fermeture imminente. Les concurrents n'ayant pas franchi la porte après cet envoi seront invités à retourner à terre, conformément aux instructions du comité de course, éventuellement relayées par les bateaux de surveillance. Ils seront alors classés DNF.
Les concurrents ayant franchi la porte dans les délais impartis seront, quant à eux, classés.
- 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **20 minutes** après que la dernière planche a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demande d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury, situé sous la tente d'émargement. Ils doivent être déposés à ce même secrétariat.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard **30 minutes** après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions ont lieu dans la salle du jury situé **au Centre Nautique**. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

- 18.1 **1** course doit être validée pour valider la compétition.
- 18.2 Toutes les courses de type « RAID longue distance » du week-end sont comptabilisées avec un coefficient 2 et ne sont pas retirables.
Les courses de type RAID s'arrêtant à mi-distance (« Warm-Up ») sont comptabilisées avec un coefficient 1 et ne sont pas retirables.
Les courses de type parcours côtier sont comptabilisées avec un coefficient 1 et sont retirables.
- 18.3 a) Quand moins de 3 courses de ont été validées, le score d'un concurrent dans une série sera le total des scores de ses 3 courses.
b) Quand de 3 à 5 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
c) Quand 6 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.
- 18.4 CLASSEMENT DE L'ÉPREUVE

Le classement général de l'épreuve sera le résultat de l'application des règles décrites dans les points 18.1, 18.2 et 18.3

18.5 Si aucune course de type RAID n'est réalisée durant le week-end, la régata sera déclarée auprès de la FFVoile en grade 5C. Dans le cas contraire, elle sera classée en grade 4.

18.6 La règle RRS A8 sera appliquée pour départager les séries avec égalité

19 REGLES DE SECURITE [DP][NP]

19.1 Un **émargement** est mis en place à chaque départ sur l'eau et retour à terre sauf indication contraire lors du briefing. Le lieu d'émargement est sous le chapiteau.

A l'arrivée de la dernière course les concurrents devront restituer le dossard et le trackeur après l'émargement.

19.2 Les concurrents peuvent être contrôlés à tout moment. [DP]

19.3 Matériels de sécurité :

Pour les Windsurf, les équipements suivants sont obligatoires à tout moment sur l'eau :

- Le port d'une combinaison isothermique (à minima « short john » protégeant torse, abdomen et cuisses) ;
- Le port d'un équipement individuel de flottabilité (EIF) à minima de performance 50 de la catégorie de poids adaptée au coureur et de performance 100 pour les enfants de 30 kg au maximum (série de norme ISO-EN 12402).
- Le port d'un dispositif lumineux (conforme à la D240)
- Un bout de 5 mètres

Pour les Windfoils, les équipements suivants sont obligatoires à tout moment en course :

- Le port d'une combinaison isothermique (à minima « short john » protégeant torse, abdomen et cuisses) ;
- Le port d'un dispositif lumineux (conforme à la D240)
- Le port d'un équipement individuel de flottabilité (EIF) à minima de performance 50 de la catégorie de poids adaptée au coureur et de performance 100 pour les enfants de 30 kg au maximum (série de norme ISO-EN 12402) ;
- Le port d'un casque.
- Un bout de 5 mètres

Pour les Wingfoils, les équipements suivants sont obligatoires à tout moment en course :

- Un leach reliant l'aile au pratiquant;
- Le port d'une combinaison isothermique (à minima « short john » protégeant torse, abdomen et cuisses).
- Le port d'un dispositif lumineux (conforme à la D240)
- Le port d'un équipement individuel de flottabilité (EIF) à minima de performance 50 de la catégorie de poids adaptée au coureur et de performance 100 pour les enfants de 30 kg au maximum (série de norme ISO-EN 12402) ;
- Le port d'un casque
- Un bout de 5 mètres

Vérification des équipements de sécurité à l'émargement.

Les concurrents qui demandent assistance doivent le faire en balançant les bras ouverts de bas en haut et haut en bas (assis ou debout sur leur flotteur)

19.4 Une planche qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible

19.5 Les concurrents doivent se conformer aux instructions du **directeur de course**

19.6 Pour des raisons de sécurité, un bateau de surveillance peut contraindre un concurrent d'accepter une remorque et d'être ramené à terre. Les coureurs sont invités à manipuler leur matériel pour éviter tout incident.

19.7 La navigation est rigoureusement interdite dans les zones de baignade.

19.8 Pour une infraction à une règle de sécurité le jury pourra, sans instruction, appliquer une pénalité allant de 10% ou plus du nombre des inscrits à la disqualification

20. REMPLACEMENT D'ÉQUIPEMENT

[DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTRÔLES DE JAUGE ET D'ÉQUIPEMENT

- 21.1 Une planche ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à une planche de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés comme suit:

- Bateaux sécurité
- Bateau porte Trimaran direction de course identifié par un drapeau « VENDEE MARINE »
- Bateau Ré identifié par un drapeau « VILLE DE LA TRANCHE »
- Bateau lièvre identifié par un drapeau « SUPER U »
- Bateau viseur & départ » identifié par drapeau « VENDEE »
- Bateau arrivée identifié par un drapeau « CDV85 »

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les planches courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que toutes les embarcations aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritiques peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

25. EMBACEMENTS

[DP] Les embarcations doivent être maintenues à la place qui leur a été attribuée quand elles se trouvent sur la plage..

26. PRIX

A l'inscription, chaque coureur recevra une dotation des organisateurs et des partenaires. Les trois premiers hommes et femmes en série Longue distance et Wingfoil recevront un prize money distribués comme suit :

	Série <i>Longue distance</i> <i>HFW / SLA</i>			Série <i>WingFoil</i> <i>WING</i>	
	<i>Homme</i>	<i>Femme</i>		<i>Homme</i>	<i>Femme</i>
1	500 €	500 €		500 €	500 €
2	300 €	300 €		300 €	300 €
3	100 €	100 €		100 €	100 €

Un classement spécifique basé sur l'arrivée fictive Windsurf sera établi afin de valoriser et motiver les participants ayant pris part uniquement aux courses en Windsurf. Les premiers classés de ce classement seront récompensés par des lots.

Arbitres désignés :

Président du comité de course : **Anthony RIGAUT**

Adjoint PCC : Naig LE CORRE et Nicolas MONSTERLEET

Président du jury : Jean Philippe PORTEAU

Commissaire au résultat : Aymeric MEUNIER

Horaire des marées

samedi 27 juin 2026

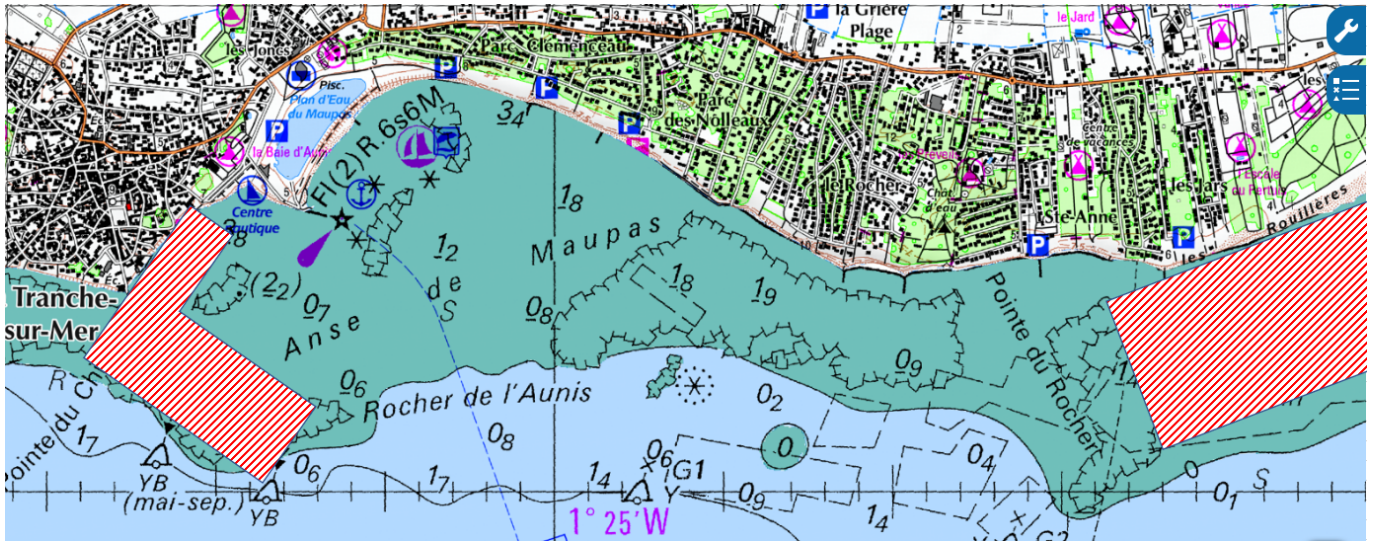
marée	heure	hauteur de marée
marée haute	04:06	3.53m
marée basse	10:38	0.58m
marée haute	16:14	3.8m
marée basse	23:06	0.49m

dimanche 28 juin 2026

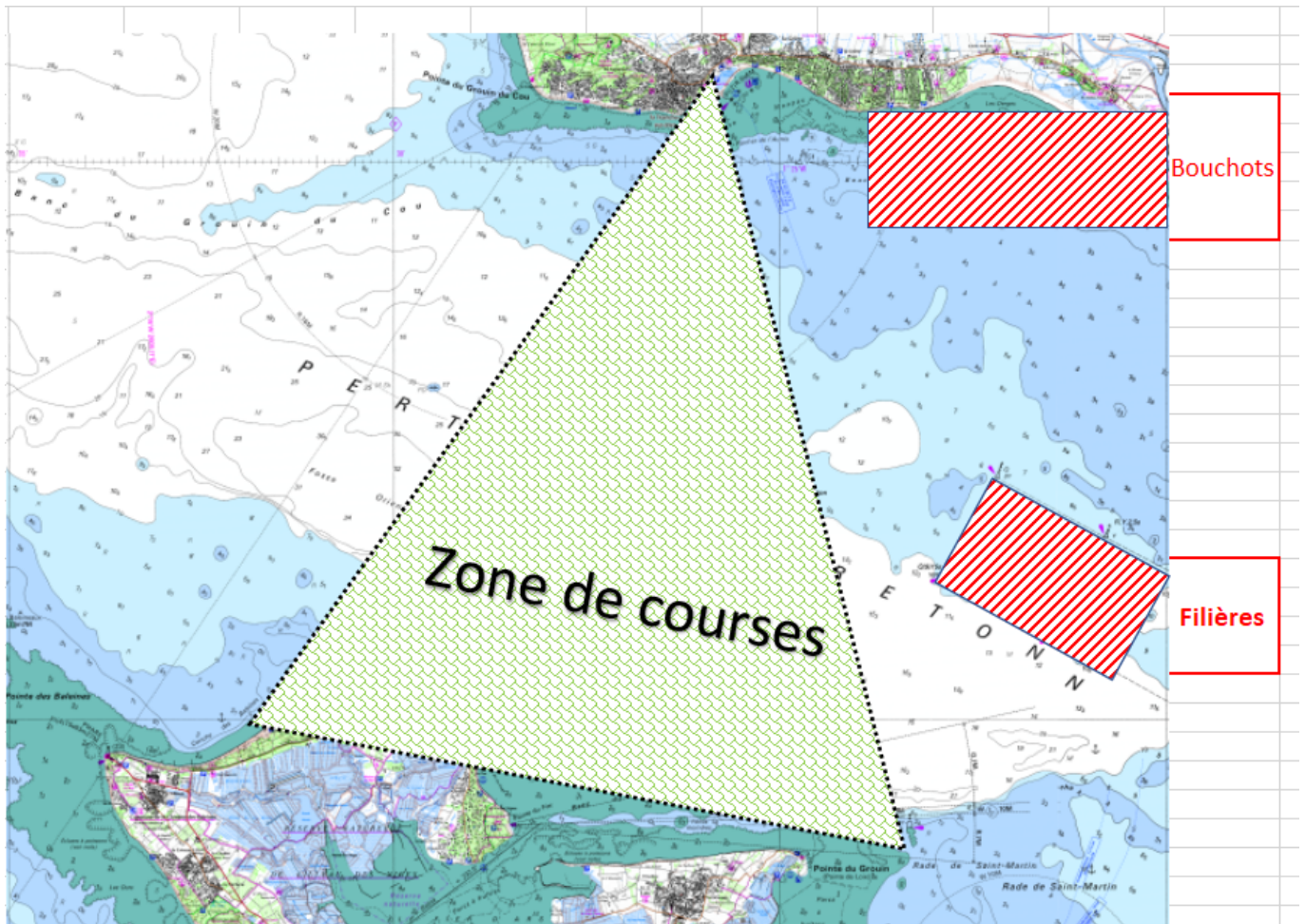
marée	heure	hauteur de marée
marée haute	04:47	3.63m
marée basse	11:25	0.52m
marée haute	16:54	3.94m
marée basse	23:53	0.43m

ZONE DE COURSE

Au départ de la plage : Zone de bain, Rocher de l'Aunis et zone de bouchots à l'est sont des obstacles



La Tranche sur mer



Ile de Ré

Un autre parcours (côtier) pourra être proposé lors du briefing en fonction des conditions météorologiques et de l'orientation du vent, ceci modifiera la zone de course.

ANNEXE PARCOURS

Toutes les portes seront placées à 90°/100° du vent moyen

